

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-868/SG/CG approuvant la délibération n° 75/3/CLR du 5 avril 1975 du Conseil d'administration de la Caisse locale de retraites octroyant un prêt au Territoire pour l'achèvement de bâtiments à usage de logements.

n° 75-868/SG/CG

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
7 mai 1975

Numéro JO
n° 10 du 26/05/1975

Date du numéro
26 mai 1975

TEXTE INTÉGRAL

Est approuvée la délibération n° 75-3/CLR du 5 avril 1975 du Conseil d'administration de la Caisse locale de retraites octroyant un prêt de quarante-six millions de francs Djibouti (46.000.000 FD.) au Territoire pour l'achèvement de bâtiments à usage de logements.